

Sous la direction
de GISELE SÉGINGER

LA NATURE À PARIS AU XIX^e SIÈCLE

Du réel à l'imaginaire

SOUS LA DIRECTION
DE GISÈLE SÉGINGER

LA NATURE À PARIS
AU XIX^e SIÈCLE
Du réel à l'imaginaire

Éditions Quæ

Dans la même collection

Une histoire des jardins botaniques. Entre science et art paysager

Yves-Marie Allain (auteur), 112 p., 2012

Une histoire des jardins potagers

Yves-Marie Allain (auteur), Alain Baraton (préfacier)

144 p., 2022

Une histoire des serres. De l'orangerie au palais de cristal

Yves-Marie Allain (auteur), 156 p., 2^e édition, 2023

Éditions Quæ
RD 10
78026 Versailles cedex
www.quae.com

© Éditions Quæ, 2023
ISBN (papier) : 978-2-7592-3720-3
ISBN (PDF) : 978-2-7592-3721-0
ISBN (ePub) : 978-2-7592-3722-7

Le code de la propriété intellectuelle interdit la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Le non-respect de cette disposition met en danger l'édition, notamment scientifique, et est sanctionné pénalement. Toute reproduction même partielle du présent ouvrage est interdite sans autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20 rue des Grands-Augustins, Paris 6^e.

REMERCIEMENTS

Gisèle Séginger remercie l'ISITE FUTURE et le laboratoire LISAA de l'université Gustave-Eiffel ainsi que l'Institut universitaire de France pour leur soutien financier au programme URBANATURE, à l'origine du projet de ce livre.

Ses remerciements vont également à la Fondation Maison des sciences de l'Homme de Paris, au Muséum d'histoire naturelle de Paris, au Christ Church College et à la Maison française d'Oxford, qui ont accueilli plusieurs manifestations d'URBANATURE.

Enfin, elle adresse sa reconnaissance à toute l'équipe qui a contribué à la réussite du programme, et plus particulièrement à Lionel Dufaye et à Lucie Gournay qui s'y sont associés, à Carmen Husti, Bénédicte Percheron et Nedjima Hassaoui, qui ont participé à l'organisation, et enfin à Évelyne Séguy, qui a assuré la relecture finale du volume, et à Sylvie Blanchard, qui a suivi sa réalisation éditoriale.

SOMMAIRE

Introduction	7
LES JARDINS PARISIENS AU DÉBUT DU XIX^e SIÈCLE	13
Prestige et sociabilité	13
Le jardin d'utilité publique	16
Un Élysée urbain	18
LA NATURE EXOTIQUE À PARIS AU TOURNANT DES XVIII^e ET XIX^e SIÈCLES	21
Puissance coloniale et domination de la nature	21
Paris, laboratoire de l'acclimatation	22
Enrichir l'économie	23
Embellir les jardins et la ville	23
Modes végétales et innovations horticoles	24
Un patrimoine entre nature et culture	25
LA PERCEPTION SAVANTE DE LA NATURE PARISIENNE	29
Inventorier, classer	29
Exposer, acclimater	32
Une nature urbaine	34
LES PARISIENS À L'AQUARIUM	37
Entre science et spectacle, nature et artifice	38
Le Parisien moderne et son regard sur l'environnement	41
Un théâtre moral et sociopolitique	42
L'aquarium, nouvelle cathédrale ?	44
LA NATURE IMITÉE	47
La nature artificielle	47
L'acclimatation et les écosystèmes	52
LES SERRES PARISIENNES, UNE RÉVOLUTION SOCIALE ET CULTURELLE	55
Les serres à la ville	56
De l'acclimatation à l'artifice	57
Des floraisons morbides	60

LA BIODIVERSITÉ DANS LE PARIS D’HAUSSMANN	65
Les motivations d’Haussmann	65
Les travaux pour assainir et embellir Paris	66
La végétation de Paris	71
Haussmann aujourd’hui ?	73
LA BIÈVRE, CETTE FILLE DE LA CAMPAGNE « DEVENUE MÉGISSIÈRE »	75
Une rivière à dompter	75
Une rivière suspecte	78
Huysmans et la Bièvre	79
MAXIME DU CAMP : PARIS SANS NATURE	83
Une ville fonctionnelle	85
La ville-système : un modèle idéologique	88
LA NATURE TRAVAILLE À PARIS	93
Paris la mer, Paris la foule	93
Paris sous les pavés	97
L’EAU DANS LA GRANDE VILLE INDUSTRIELLE : LA PENSÉE ÉCOLOGIQUE D’ÉLISÉE RECLUS	101
Un organisme monstrueux	102
L’harmonie et la science des milieux	103
La spirale de la civilisation	105
LE RÊVE D’UNE NATURE FÉCONDE : PARIS D’ÉMILE ZOLA	109
L’attrait pour la nature	109
Deux mondes opposés	111
Vers une nouvelle utopie	114
LA MAISON DE SANTÉ ET SES JARDINS, UNE CITÉ IDÉALE	117
Le jardin dans l’asile	118
Une architecture de l’imaginaire	121
Une thérapie romantique	124
L’URBANISME FUTUR	129
La ville en expansion	130
Pollution et dégénérescence	132
L’utopie déconstruite	134
Réinventer la ville : la nature pour tous	137
Notes	138
Bibliographie sélective	140
Les auteurs	142
Crédits iconographiques	144



INTRODUCTION

Gisèle Séginger

L'idée que la ville peut avoir des effets délétères sur la santé des citadins ne date pas du XIX^e siècle. Les médecins du XVII^e siècle et surtout du XVIII^e, se référant au *Traité des airs, des eaux et des lieux* d'Hippocrate, préconisent déjà des promenades champêtres et la recherche de l'air pur. Au XVIII^e siècle, la noblesse investit l'ouest de la capitale, moins urbanisé, pour essayer de concilier la vie urbaine avec les plaisirs de la nature. Les belles demeures ont toujours un jardin privé et certains nobles, comme le duc de Chartres avec son parc anglo-chinois (à Monceau) ou le comte d'Artois à Bagatelle, affirment leur magnificence en faisant aménager des jardins à fabriques. Dans le même temps, écrivains et philosophes développent un nouveau sentiment de la nature. Parallèlement au goût d'une sociabilité élégante dans les jardins se développe, dans toutes les couches de la société, la pratique de la promenade en groupe ou solitaire. On recherche l'expérience des émotions liées à la nature.

Cependant, l'inévitable expansion urbaine modifie de plus en plus les rapports entre ville et campagne : des zones rurales disparaissent, d'autres



Jean-Pierre Houel,
*Le Cèdre du Liban dans
le Jardin des plantes*,
vers 1800, musée Carnavalet.

Page de gauche
Vincent Van Gogh,
Le Moulin de la Galette,
huile sur toile, 1886-1887,
Carnegie Museum
of Art (Pittsburgh).



Camille Pissarro, *Boulevard Montmartre, printemps*, huile sur toile, 1897, Musée d'Israël (Jérusalem).

se trouvent en contact direct avec la ville, tandis que l'aménagement d'espaces verts publics (bois, jardins) dans la ville, surtout à partir du XIX^e siècle, y réintroduit une nature domestiquée. L'urbanisme industriel suscite par ailleurs des craintes et le sentiment d'un divorce. Les médecins hygiénistes, préoccupés par les questions d'insalubrité, sont parmi les premiers à avoir prôné le retour de la nature en ville. Les défenseurs d'un urbanisme moderne — comme Haussmann à Paris —, qui détruisent les vieux quartiers historiques aux rues tortueuses, mettent souvent en avant le bien-être des habitants et la nécessité d'aérer la ville.

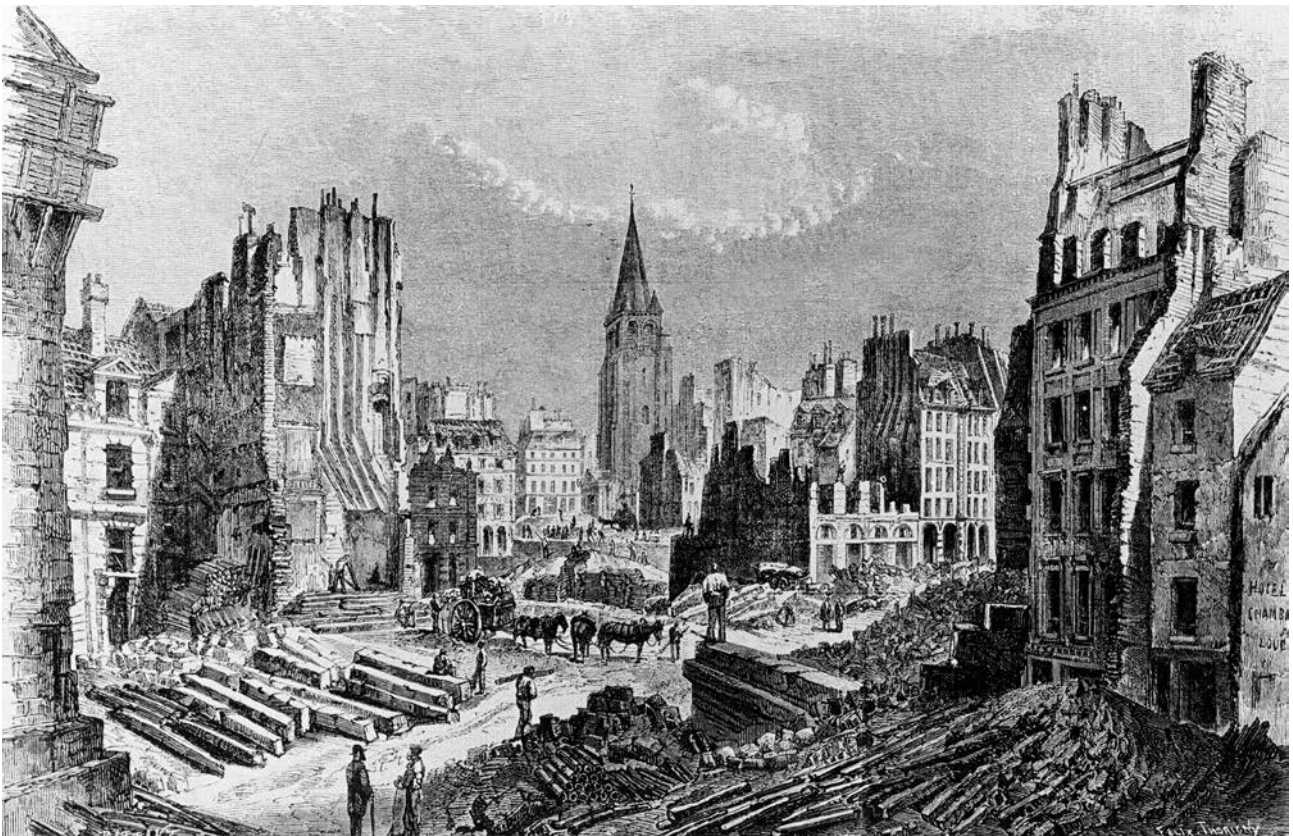
Mais si les beaux quartiers ou secteurs nouvellement construits bénéficient de cet effort, d'autres espaces urbains subissent les inconvénients de l'industrialisation : pollution et surpopulation. Bien des représentations du

monde urbain évoquent au XIX^e siècle la misère des villes coupées de la nature. Dans l'imaginaire conservateur, la ville devient le milieu de toutes les violences, tandis qu'elle est perçue comme un univers hostile à l'homme par les socialistes. Les pensées libertaires, quant à elles, intégreront très vite des réflexions sur le rapport de l'homme et de la nature, faussé par la domination économique et sociale. Les premières revendications pré-écologiques sur l'aménagement urbain se trouveront ainsi fortement associées à une mise en cause des rapports sociaux.

En dépit d'images souvent très négatives des villes au XIX^e siècle, la situation est plus contrastée, surtout dans le cas de Paris. Si les derniers îlots de maraîchage qui subsistaient encore au XVIII^e siècle, par exemple à proximité du cours de la Bièvre, sont peu à peu repoussés aux confins de la ville, l'aménagement de la capitale, désormais placé sous l'égide des pouvoirs publics, s'accompagne d'une réintroduction progressive et concertée de la nature.

Les grands travaux sont lancés dès le début du siècle sous l'impulsion de Napoléon I^{er} (percée du premier tronçon de la rue de Rivoli), puis sous la direction du préfet Rambuteau après le choléra de 1832. Mais la population

Félix Thorigny, *Les Embellissements de Paris*, gravure sur bois, 1868. Le percement de la rue de Rennes est ici vu depuis la rue du Vieux-Colombier, avec en arrière-plan l'église de Saint-Germain-des-Prés.

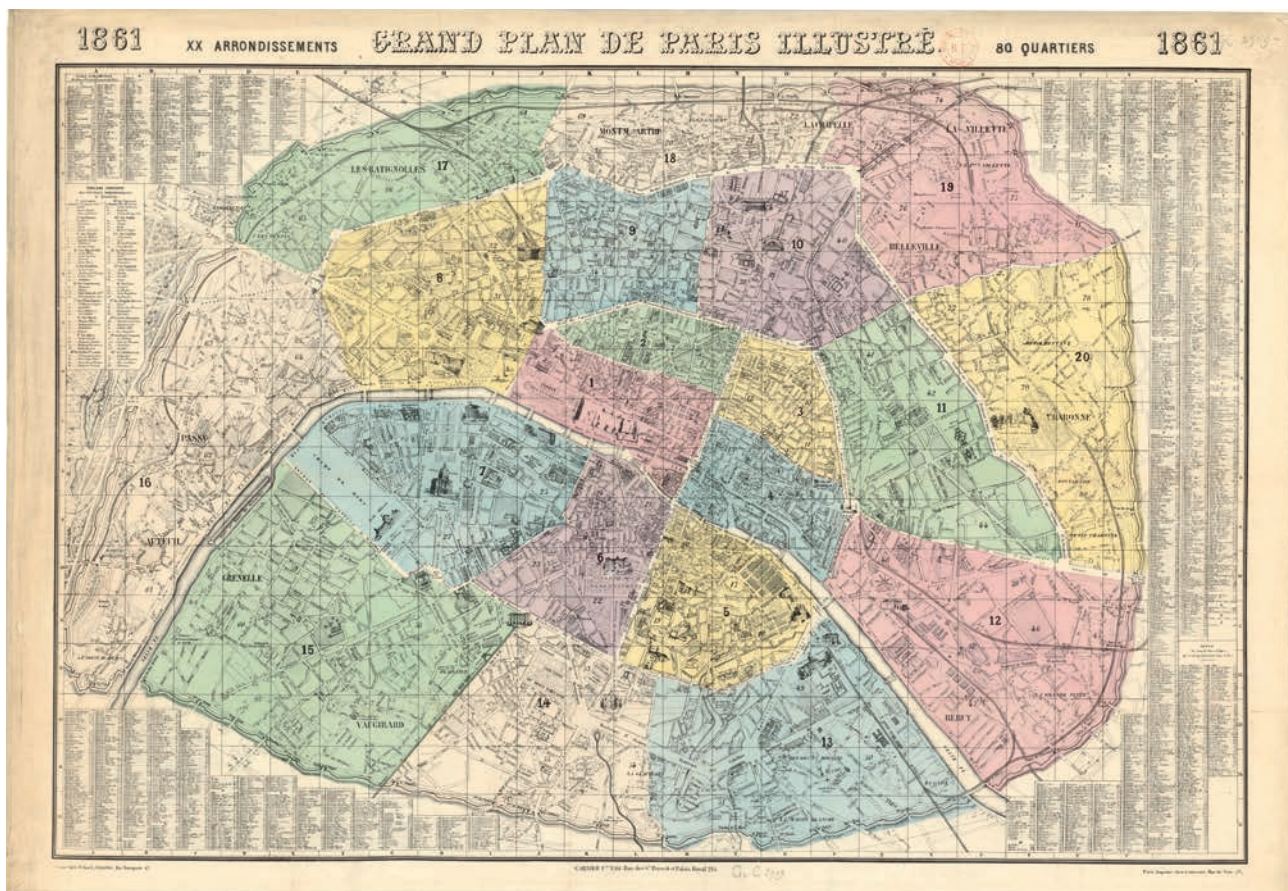


continue à s'accroître et les photographies du vieux Paris prises par Charles Marville avant les travaux d'Hausmann montrent bien la nécessité de réinventer un espace encore étouffé dans de nombreuses ruelles obscures. La transformation de la capitale s'accélère sous le Second Empire, lorsqu'en 1853 Napoléon III confie à son nouveau préfet de Paris, le baron Haussmann, la tâche de modeler un nouveau paysage urbain : il s'agira à la fois de réjouir l'œil, de purifier l'air et de faciliter la circulation.

Si les grands jardins privés tendent à disparaître à Paris comme dans toutes les grandes villes, l'espace public se végétalise tandis que la bourgeoisie fait entrer le vivant dans la sphère privée avec les jardins d'intérieur. Les voyages et les expéditions coloniales suscitent de surcroît un engouement pour une nature exotique qui s'introduit dans Paris au Jardin des plantes, au Jardin d'acclimatation et dans les serres des beaux hôtels particuliers.

La capitale se retrouve aussi au contact de la nature par son expansion même. La démolition du mur des Fermiers généraux et le rattachement en 1860 de communes limitrophes (Vaugirard, Belleville, Montmartre,

Grand plan de Paris avec ses vingt arrondissements, 1861, Bibliothèque nationale de France.



Passy...) moins urbanisées est l'un des temps forts de la transformation de la ville, tandis que l'essor du chemin de fer facilite l'accès des Parisiens à la campagne, notamment sur les bords de Seine, tant prisés par les impressionnistes.

Malgré cette évolution et une prise de conscience progressive des bienfaits de la nature, l'écologie — terme inventé en 1866 par Ernst Haeckel, dans le contexte de l'évolutionnisme — ne conquiert sa place dans la science qu'au début du xx^e siècle. Il faut attendre les années 1960 pour qu'elle s'impose au grand public, tout en se politisant peu à peu. L'écologie proprement urbaine est encore plus récente. Si on ne peut donc parler de conscience écologique et de défense de la biodiversité urbaine avant le xx^e siècle, les architectes de la ville (les futurs urbanistes), les ingénieurs, les médecins, les penseurs politiques portent incontestablement une attention de plus en plus grande au rapport de l'homme et de la nature dans la cité à partir du xix^e siècle.

Les mutations de la ville se répercutent dans les sensibilités et la littérature en rend compte, mettant en scène l'homme urbain et ses émotions au contact d'une nature à la fois plus proche au cœur de la cité et plus dominée ou menacée. Le citoyen éprouve alors parfois le besoin de renouer avec la nature, entre ville et campagne, dans un espace intermédiaire comme celui de la forêt domaniale de Fontainebleau, ni agricole, ni aussi sauvage que les bois plus lointains. George Sand et les peintres de Barbizon contribuent à la défense de cette forêt qui fait l'objet de la toute première mesure de protection, par le décret impérial d'août 1861. En outre, Napoléon III, qui a vécu à Londres quelques années avant la révolution de 1848 et qui en a admiré l'urbanisme et les parcs à l'anglaise, veut doter Paris d'espaces verts et de loisir jouxtant la ville. Dans le cadre des travaux haussmanniens, les bois de Boulogne et de Vincennes sont réaménagés par l'ingénieur Adolphe Alphand, qui poursuivra son action sous la III^e République.

Le ressenti des citoyens alimente des rêves, des utopies, un imaginaire du jardin sauvage au cœur de la ville ou le désir de brèves échappées à portée de calèche, mais aussi des réflexions plus concertées et qui sont encore d'actualité sur les effets sociaux d'un urbanisme plus vert. Ce volume aborde les émotions et représentations, individuelles ou collectives, dont la littérature se fait l'écho, sans oublier les réalités historiques et la dimension politique de certaines aspirations qui apparaissent dans les pensées utopistes, les romans d'anticipation ou les idéologies de la ville résiliente. Il s'agit ainsi de confronter les représentations littéraires aux situations réelles et aux évolutions.



LES JARDINS PARISIENS AU DÉBUT DU XIX^e SIÈCLE

Jan Synowiecki

À l'aube du XIX^e siècle, Paris apparaît comme une ville en pleine mutation. Forte de 550 000 habitants en 1801, théâtre privilégié de soubresauts révolutionnaires, la capitale n'en accueille pas moins une nature végétale qui ne cesse de s'épanouir. Depuis le début de l'Ancien Régime en effet, elle s'est couverte d'un vert manteau de jardins, de promenades et de boulevards, mais aussi de zones de maraîchage et d'arboriculture. Ces espaces, représentant 19 % de la superficie du Paris de 1730, devaient permettre aux citoyens de déambuler à l'air libre et d'assurer leur subsistance alimentaire. Ils étaient également censés faire rempart aux miasmes délétères exhalés par la partie industrielle de la ville, dont on redoutait l'extension territoriale incontrôlée. Si, à la fin de l'Ancien Régime, Paris semblait être un « laboratoire des pollutions industrielles¹ », il pouvait aussi être envisagé comme un terrain d'expérience offert aux ingénieurs, médecins, naturalistes et autres architectes qui entendaient multiplier les jardins au cœur de la ville pour pallier les désagréments de l'insalubrité endémique. Les progrès réalisés dans la compréhension de la chimie des plantes incitaient en effet à considérer que les arbres, capables de restituer l'air déphlogistiqué (nom donné à l'oxygène), disposaient de vertus prophylactiques.

PRESTIGE ET SOCIABILITÉ

Selon une idée communément admise, la capitale n'aurait pas connu de transformations urbanistiques substantielles au cours du Consulat et de l'Empire. De fait, les grandes réalisations architecturales et les constructions de nouveaux jardins furent rares. Cependant, comme l'a rappelé Thierry Sarmant, Bonaparte et ses administrateurs ont largement contribué

Page de gauche

Hubert Robert, *Le Jardin du Musée des monuments français (ancien couvent des Petits Augustins)*, 1803, musée Carnavalet.

à poser les fondements de l'urbanisme du XIX^e siècle, malgré un contexte d'importante sédimentation des prérogatives institutionnelles — le gouvernement de Paris étant *a minima* bicéphale, puisque la ville était administrée aussi bien par le ministre de la Police que par les préfets de la Seine². Si le pouvoir entendait modeler la ville en fonction des besoins de sa propre mise en scène et souhaitait incruster son prestige dans le marbre et dans la pierre, les jardins eurent aussi leur rôle à jouer dans la mutation du paradigme urbanistique.

Les premières années du XIX^e siècle témoignent du passage d'opérations urbaines isolées et ponctuelles typiques de l'Ancien Régime à une approche de la ville bien plus organiciste et fonctionnelle. Bien sûr, certains projets abandonnés à la fin du XVIII^e siècle, visant à désenclaver certains jardins et à mieux les relier au reste de la ville, sont repris. Entre l'Arsenal et le quai Saint-Bernard par exemple, au niveau du Jardin des plantes, aucun pont ne permettait de traverser la Seine, ce qui obligeait à un large détour par le pont Marie ou le pont de la Tournelle. En 1773, un certain Perronnet avait proposé un projet de pont pour lequel, en 1788, le sieur Guerne, maître-charpentier de la ville de Paris, avait évalué son ouvrage de charpente à 1 477 455 livres, dont la dépense devait être amortie par une concession de péage³. Le Bureau de la Ville avait approuvé le projet sous le nom de « Pont du Commerce », mais l'affaire avait été interrompue par les secousses révolutionnaires. En 1801, la construction du pont d'Austerlitz est de nouveau envisagée, puis réalisée entre 1802 et 1806.

Au début du XIX^e siècle, les jardins sont comme au siècle précédent des lieux emblématiques de la sociabilité de plein air et de la transformation profonde



Anonyme, *Vue de pont d'Austerlitz et de l'entrée du Jardin des plantes prise de l'Arsenal*, eau-forte colorisée, 1807, Bibliothèque nationale de France.



des modes de consommation. Comme les gardes suisses d'Ancien Régime aux entrées des jardins royaux, les portiers des parcs et jardins du Consulat et de l'Empire peuvent débiter des boissons et des rafraîchissements, en sus des marchands de journaux, de jouets ou d'oublies (sortes de gaufres) qui investissent les allées des Tuileries. Les surveillants et gardes des parcs doivent quant à eux assurer la police des jardins, recevant leurs ordres des sous-gouverneurs et adjudants du palais, eux-mêmes placés sous la tutelle du préfet du palais.

Le jardin des Tuileries est typique des logiques ambivalentes à l'œuvre : il reste ouvert au public, mais certaines zones, à l'instar de la terrasse du Bord de l'eau, sont réservées à la famille impériale qui séjourne au palais. À l'opposé du jardin, sur la terrasse des Feuillants, qui jouxte la rue de Rivoli, une grille monumentale est construite en 1807, témoignant de la volonté de maintenir une clôture forte, là où le jardin d'Ancien Régime se caractérisait par une certaine porosité. Les jardins bruissent malgré tout d'activités informelles et illicites. C'est ainsi que la prostitution, dépénalisée sous la Révolution française, redevient un délit sous l'Empire. Dès 1802, un texte anonyme, *Les sérails de Paris ou Vies et portraits des dames de Paris*, rappelle que les agents de la police doivent s'efforcer de

Anonyme, *Jardins publics des montagnes russes et du panstéorama* (ancienne folie ou chartreuse Beaujon), vers 1815-1830, estampe en couleurs, musée Carnavalet.

pourchasser « plusieurs de ces femmes assises au pied d'un arbre ou d'un amas de chaises ». Le jardin du Palais-Royal n'a pas, lui non plus, perdu sa réputation sulfureuse.

Les tivolis et les jardins-spectacles qui avaient fleuri dans les années 1780 forment également un écrin de choix pour les loisirs de la population parisienne. Ils avaient consacré le triomphe de la commercialisation des loisirs, un phénomène à mettre à l'actif d'entrepreneurs soucieux de proposer aux habitants un vaste panel de divertissements. Ancienne propriété du financier Simon-Charles Boutin, émigré durant la Révolution française, le Nouveau Tivoli situé en haut de la rue de Clichy a été l'objet d'une longue procédure judiciaire durant le Directoire, mais il survit sous le Consulat et l'Empire et propose à la population des bals, des carnivals, mais aussi des « eaux thermales et minérales⁴ ». La folie Beaujon, aménagée par le financier Nicolas Beaujon dans le quartier des Champs-Élysées à partir de 1781, ne tarde pas, dès 1801, à devenir l'un des premiers parcs d'attractions sous l'égide des frères Ruggieri, connus sous l'Ancien Régime pour leur contribution aux réjouissances monarchiques. Le site accueille aussi dès 1817 des « montagnes françaises » en réponse aux montagnes russes ouvertes l'année précédente à la villa des Ternes.

LE JARDIN D'UTILITÉ PUBLIQUE

De l'agréable à l'utile, et de l'utile à l'agréable, il n'y a parfois qu'un pas. Le développement de l'agronomie et des préoccupations utilitaristes avait été un phénomène majeur de la fin du XVIII^e siècle, témoignant de ce que l'on pourrait appeler, suivant Marie-Noëlle Bourguet, un authentique « mercantilisme végétal⁵ ». Afin de subvenir à l'alimentation de la nation, de contourner les monopoles britannique et hollandais sur les océans, et de tourner le dos aux plantes ostentatoires exhibées dans les jardins royaux en ville, les conventionnels avaient encouragé la plantation de pommes de terre, de navets, de topinambours et de turneps dans les jardins des Tuileries et du Luxembourg. Par ailleurs, le Muséum national d'histoire naturelle, fondé en 1793 à la place du Jardin du roi, continue de jouer un rôle fondamental dans l'acclimatation des espèces exotiques dans le premier quart du XIX^e siècle ; les dahlias y sont ainsi introduits et multipliés par le naturaliste André Thouin durant le Consulat.

Le Muséum, qui a bénéficié du dépouillement du patrimoine botanique d'un certain nombre de jardins parisiens, comme ceux de Bagatelle ou de Bellevue, et des confiscations des collections naturalistes opérées par les armées révolutionnaires, est la tête de proue d'un vaste réseau botanique aux échelles nationale, européenne et mondiale. L'institution accompagne les essais d'acclimatation de plantes étrangères dans les départements

méditerranéens, notamment en Corse, où le jardinier Noisette est chargé en 1800 de naturaliser des essences censées « s'accoutumer au climat de [l']île⁶ ». Thouin soutient également l'introduction de plantes alimentaires utiles en Égypte et n'hésite pas à s'approvisionner auprès d'un pépiniériste parisien renommé, Philippe-Victoire Lévêque de Vilmorin, qui s'est fait connaître pour avoir naturalisé à Paris des arbres de l'Amérique septentrionale et des cèdres du Liban.

Avec environ 6 000 espèces représentées à l'école de Botanique et ordonnées selon la classification établie par Antoine-Laurent de Jussieu, le Muséum possède également la plus importante collection européenne de plantes vivantes. Depuis le jardin des semis du Muséum, des dizaines de milliers de paquets de graines sont distribués aux sociétés d'agriculture, aux pépinières, aux propriétaires de jardins botaniques, aux amateurs et aux jardins coloniaux. Ces envois considérables atteignent même en 1821 le chiffre vertigineux de 154 933 sachets de graines, pour un poids de plus de 5 000 kg !

Deux autres institutions contribuent aussi à soutenir la politique botanique impériale : la pépinière du Roule, vestige de la monarchie dépoussiéré par le Directoire pour acclimater des essences exotiques, ainsi que la pépinière du Luxembourg, qui est née sur les décombres de celle des Chartreux, démantelée au moment de la nationalisation des biens du clergé.

Angelo Garbizza (dessin),
Jean-Baptiste Chapuis (gravure),
*Musée du Jardin des plantes, vue
du Cabinet d'histoire naturelle,*
1810, Muséum national d'histoire
naturelle (cote IC 183).



La période du Consulat et de l'Empire est relativement faste pour le Muséum, qui bénéficie de surcroît du soutien du ministre de l'Intérieur et de celui du précurseur de la chimie industrielle, Chaptal. Ce dernier s'attache notamment à acheter et à importer d'Angleterre un certain nombre d'animaux pour garnir la ménagerie fondée par Bernardin de Saint-Pierre en 1794. L'histoire du Jardin des plantes n'est cependant pas sans secousses dans la première décennie du XIX^e siècle : le 25 décembre 1803, un violent ouragan inflige de sévères dégâts aux 8 200 arbres du jardin, nécessitant l'intervention d'André Thouin.

UN ÉLYSÉE URBAIN

La transformation des sensibilités à l'égard de la nature s'exprime aussi dans la ville durant la période. Ce basculement, déjà timidement opéré dans les années 1730 lorsque le modèle du jardin dit « à la française » avait commencé à être contesté, s'était accéléré dans la seconde moitié du XVIII^e siècle avec la multiplication, dans les environs de Paris, de jardins anglo-chinois aux formes sinueuses et irrégulières. Ce modèle avait triomphé à Bagatelle et à Monceau, où le duc de Chartres avait confié à Carmontelle et au jardinier écossais Thomas Blaikie l'aménagement et la plantation d'un parc qui devait revêtir les formes d'un « pays d'illusions⁷ ».

La conception du cimetière du Père-Lachaise sur un ancien domaine des jésuites, confiée en 1803 à Alexandre-Théodore Brongniart, illustre cette nouvelle sensibilité. L'architecte fait du cimetière municipal un véritable parc à l'anglaise aux allées accidentées, pourvues d'arbres et de plantes d'essences diverses. Les propositions tiennent compte des recommandations du ministre Chaptal, qui incitent à faire « des plantations en prenant des précautions pour ne pas gêner la circulation d'air⁸ ». Dans ces paysages dignes de Turner ou de Caspar David Friedrich, les morts disposent de leur jardin en plein cœur de la ville. Les *Études sur la nature*, rédigées par Bernardin de Saint-Pierre en 1784, avaient déjà suggéré d'ériger des « élysées » sur le modèle des Turcs, des Romains ou des Chinois, en évitant soigneusement d'introduire tout ce qui aurait pu rappeler le style des jardins réguliers.

Le terme « élysée », qui renvoie au lieu où les héros et les gens vertueux peuvent goûter au sentiment de l'ataraxie après la mort, inspire également le peintre Alexandre Lenoir, qui fut à l'instigation de la création d'un jardin « Élysée » à partir de 1799 dans le musée des Monuments français. La commémoration de la geste des grands hommes est indissociablement liée à la création d'un paysage rappelant les grands cycles de la nature et devant inspirer au promeneur un sentiment de mélancolie. Ainsi de la végétation du sarcophage de René Descartes, et « [d]es peupliers, dont la cime monte jusqu'aux nues, des ifs et des fleurs [qui] ombragent ce monument, érigé au